

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE DE *Ligné*

## REGISTRE DE CONSULTATION

### DU PUBLIC

Cocher la case correspondante

installations classées pour la protection de l'environnement

Autres

relatif à *la demande d'enregistrement présentée par le GAEC HEAS en vue de la régularisation des élevages porcins qu'il exploite à Ligné sur lieux dits les Rablais et les Prés cloches.*

## REGISTRE DE CONSULTATION DU PUBLIC

### OBJET DE LA CONSULTATION

Demande d'enregistrement présentée par le GAEC - HEAS en vue de la régularisation des épaves porcins qu'il exploite à PIGNE aux lieux-dits les Rablais et les Prés Poches

### ARRETE D'OUVERTURE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

Arrêté n° 2020/ICPE/186 en date du : 17.07.2020  
de Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique

### DUREE DE LA CONSULTATION

Date d'ouverture : 01/09/2020 Date de clôture : 29/09/2020  
Siège de l'enquête : MAIRIE de LIGNE (44850)

### REGISTRE DE CONSULTATION

Comportant 18 feuillets non mobiles, destiné à recevoir les observations du public.  
Il est clos par le maire du lieu d'implantation du projet



Le 29 septembre 2020 à 17 heures 30 minutes

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné(e) Maurice PERRION, Maire déclare clos le(s)  
 présent(s) registre(s) qui a (ont) été mis à la disposition du public pendant  
29 jours consécutifs, du 01 septembre 2020  
 au 29 septembre 2020.

Les observations consignées au(x) registre(s) sont au nombre de :

(pages n°        à       ) néant

En outre, j'ai reçu        lettres ou notes écrites qui sont annexées au(x) présent(s) registre(s)

Le(s) présent(s) registre(s) ainsi que les        pièces qui y sont annexées et le dossier  
 d'enquête sont adressés par mes soins le 1er octobre 2020

Signature

**Le Maire,**



Maurice PERRION